



# Linky, le petit compteur vert qui fait rire jaune

## Réunion d'information-débat

### Déploiement des compteurs Linky

**Le jeudi 19 mai à 19h  
A l'Ecole Guillaume Apollinaire,  
6 avenue Henri Barbusse - Bondy**

---

Vous avez sans doute entendu parler de « Linky », le nouveau compteur électrique d'ERDF, qui fera bientôt partie de votre quotidien. Son arrivée dans notre ville est prévue pour mai – juin 2016.

Déployé dans les 35 millions de foyers français, il doit, soi-disant, nous faire consommer moins d'électricité et donc nous faire faire des économies.

**Mais que se cache vraiment derrière ces compteurs dits « intelligents » ?  
Quels sont les dangers pour les Bondynois ?**

---



Avec Linky, ERDF et l'Etat nous imposent une technologie censée réduire nos consommations d'électricité qui dans les faits n'aura que peu d'impact positif et obligerait même certains ménages à souscrire à des offres plus onéreuses, permettrait aux fournisseurs de couper les compteurs à distance si défaut de paiement, voire de couper l'électricité des ménages en période de forte consommation.

Les compteurs Linky enverront leurs données via des courants porteurs de ligne (CPL), technologie qui relie votre télévision à votre modem internet. Les concentrateurs, répartis sur l'ensemble des transformateurs de la Ville (dont certains sont proches des écoles), communiqueront ensuite avec des antennes relais anciennes générations, potentiellement cancérogènes. Quoi qu'il en soit, le principe de précaution n'est pas respecté pour les personnes électro-sensibles. Et si ces dernières sont en capacité de refuser l'installation du compteur, le relevé serait à terme facturé 75 €.

Le coût du déploiement, aux alentours de 130 euros par compteur, sera indirectement répercuté sur le consommateur.

Quant au déploiement sur Bondy, ce dernier n'a fait l'objet d'aucune information auprès des services de la Mairie, et certains habitants ont d'ores- et-déjà été mis devant le fait accompli alors que Linky a pour objet de collecter de l'information fine sur la consommation des foyers. Ces derniers qui souhaiteront suivre leur consommation pour mieux la gérer (seul intérêt du compteur Linky), ne le pourront que s'ils payent un supplément, à l'exception des ménages en situation de précarité.

En Allemagne un déploiement similaire avait été impulsé dans tout le pays mais fut abandonné.

Les partis politiques et associations organisatrices de cette réunion d'information s'insurgent donc contre cette évolution à marche forcée, réelle gabegie sociale avec la disparition de 15 000 postes de releveurs au niveau national et écologique, puisque des millions de compteurs fonctionnels (durée de vie de 70 ans) seront détruits et que les compteurs Linky devront quant à eux être remplacés tous les 20 ans.

Près d'une centaine de communes ont d'ores- et-déjà délibéré contre Linky ou passé des arrêtés. Pourquoi pas Bondy ?